

COMPTE RENDU**Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	16
- votants	17
- absents	2

Du vendredi 22 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le 22 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procuration : Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Était absente excusée : Amélie MOLTER

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Le quorum est atteint.

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Procès-Verbaux des séances des Conseils Municipaux des Mardi 07 septembre et Mercredi 06 octobre 2021 ont été approuvés à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT) :

Décision n°2021/DEC/74 du 09 septembre 2021 : Infructuosité du marché de fourniture et de services concernant l'extension du système de vidéosurveillance en extérieur à Bourbonne les Bains.

Décision n°2021/DEC/75 du 20 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 10 rue des Bains à Bourbonne les Bains pour un montant de 25 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/76 du 20 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 21 rue Xavier Prinnet à Bourbonne les Bains pour un montant de 20 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/77 du 23 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 13 avenue Lefroit Dupain à Bourbonne les Bains pour un montant de 82 500.00 €.

Décision n°2021/DEC/78 du 23 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 29 rue du Prieuré à Bourbonne les Bains pour un montant de 65 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/79 du 30 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 37 bis avenue de la Gare – Lots n°26 et 32 à Bourbonne les Bains pour un montant de 15 500.00 €.

Décision n°2021/DEC/80 du 30 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 37 bis avenue de la Gare – Lot n°24 à Bourbonne les Bains pour un montant de 13 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/81 du 30 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 37 bis avenue de la Gare – Lot n°21 à Bourbonne les Bains pour un montant de 14 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/82 du 30 septembre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 37 bis avenue de la Gare – Lot n°23 à Bourbonne les Bains pour un montant de 15 500.00 €.

Décision n°2021/DEC/83 du 30 septembre 2021 : Modification d'une concession funéraire à Bourbonne les Bains.

Décision n°2021/DEC/84 du 1^{er} octobre 2021 : Conclusion d'un bail de location d'un logement rue Terrail Lemoine (logement à droite, 1^{er} étage) à Bourbonne les Bains.

Décision n°2021/DEC/85 du 08 octobre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 40 Grande Rue à Bourbonne les Bains pour un montant de 140 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/86 du 08 octobre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 96 avenue du Général de Gaulle à Bourbonne les Bains pour un montant de 41 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/87 du 12 octobre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 2 place des Tilleuls à Bourbonne les Bains pour un montant de 10 500.00 €.

Décision n°2021/DEC/88 du 15 octobre 2021 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 31 rue Walferdin à Bourbonne les Bains pour un montant de 95 000.00 €.

DELIBERATION N°DEL-2021- 57 : Décision modificative n°2 au Budget Principal au titre de l'année 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°2 au Budget Principal au titre de l'année 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

DELIBERATION N°DEL-2021- 58 : Approbation d'une subvention à l'association « Les Pêcheurs de l'Apance » de Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer le montant de 200.00 € à l'association « Les Pêcheurs de l'Apance » au titre de l'année 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention.

DELIBERATION N°DEL-2021- 59 : Approbation d'une subvention à l'association « Fédération Nationale André Maginot » de Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer le montant de 500.00 € à l'association « Fédération Nationale André Maginot » au titre de l'année 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention.

DELIBERATION N°DEL-2021- 60 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020,
- De décider de transmettre aux services préfectoraux la délibération,
- De décider de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,
- De décider de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

DELIBERATION N°DEL-2021- 61 : Adoption du rapport d'activité de l'exercice 2020 - Thermes de Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte du rapport annuel 2020 de la délégation de service public portant sur la concession du délégataire Valvital.

DELIBERATION N°DEL-2021- 62 : Adoption du rapport du délégataire de service public du Casino de Bourbonne les Bains - Exercice 2019-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte du rapport annuel 2019/2020 de la délégation de service public portant sur la concession du Casino de Bourbonne les Bains.

DELIBERATION N°DEL-2021- 63 : Désignation d'un référent territorial « Ambroisie »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De désigner **Monsieur Claude PETIOT** en tant que référent territorial « Ambroisie »,
- De transmettre la délibération au service « Santé-Environnement » de la Préfecture de la Haute-Marne.

DELIBERATION N°DEL-2021- 64 : Numérotation de deux immeubles rue Amiral Pierre à Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

1/ De supprimer :

- Le numéro 5 rue Amiral Pierre, attribué à la parcelle cadastrée AI 926,
- Le numéro 7 Rue Amiral Pierre, attribué à la parcelle cadastrée AI 351,
- Le numéro 9 Rue Amiral Pierre, attribué à la parcelle cadastrée AI 850.

2/ D'affecter :

- Le numéro 1 de la rue Amiral Pierre à Bourbonne les Bains, à l'immeuble cadastré « LA VILLE BASSE » section AI 848,
- Le numéro 3 de la rue Amiral Pierre à Bourbonne les Bains, à l'immeuble cadastré « LA VILLE BASSE » section AI 924,
- Le numéro 5 de la rue Amiral Pierre à Bourbonne les Bains, à l'immeuble cadastré « LA VILLE BASSE » section AI 925.

DELIBERATION N°DEL-2021- 65 : Approbation de la convention de financement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain avec la Communauté de Communes des Savoir faire et les Communes de Chalindrey et Fayl-Billot

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le cofinancement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération et notamment la convention de cofinancement.

DELIBERATION N°DEL-2021- 66 : Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) aux 3 et 3 bis rue des Ecoles à Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas exercer le droit de préemption pour la vente de la parcelle cadastrée section AI n°900 sise 3 et 3 bis rue des Ecoles à Bourbonne les Bains
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Le point n°11 prévu à l'ordre du jour « Demande d'avis sur la démolition du bâtiment A – Cité Côte d'Or sis chemin Côte Prin à Bourbonne les Bains » a été retiré.

Séance ouverte à 20h38

Séance levée à 22h00

Extrait affiché le 28/10/2021

Fait à Bourbonne les Bains,

Le 28 octobre 2021

Le Maire,



Monsieur André NOIROT